

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

CIRCULAIRE
2 Septembre, 2010

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ - SUIVI
Uranium One Inc. (UUU)
Dividende spécial en espèces

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Uranium One Inc. («Uranium One») a annoncé le 31 août 2010 que l'acquisition de JSC Atomredmetzoloto («ARMZ») des intérêts de cette dernière dans Akbastau Uranium Mine et Zarechnoye Uranium Mine a été approuvée au cours d'une assemblée des actionnaires.

Tel qu'annoncé précédemment, ARMZ, dans le cadre de cette transaction, versera également, en échange de 356 millions de nouvelles actions ordinaires d'Uranium One, 610 millions \$US à Uranium One dont approximativement 479 millions \$US seront versés, après la clôture de la transaction, aux actionnaires (autres qu'ARMZ) à titre de prime de changement de contrôle. Ce versement se fera au moyen d'un dividende spécial de 1,06 \$US par action. Une fois la transaction conclue, ARMZ détiendra au moins 51% des actions ordinaires en circulation de la Compagnie.

Uranium One anticipe que la transaction sera complétée vers la fin de l'année 2010, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires nécessaires et de la satisfaction des conditions usuelles applicables à ce type de transaction.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les Membres de la CDCC peuvent communiquer avec le groupe Services aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 108-2010